

---

# PIRE QUE LE PASS : UN PORTEFEUILLE D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE (TA LAISSE NUMÉRIQUE)

---

Le groupe Thalès que nous avons évoqué dans le premier numéro développe un "portefeuille d'identité numérique" (Digital ID Wallet). Il s'agit d'un portefeuille électronique hébergé dans un smartphone et contenant des données à caractère personnel telles que permis de conduire, diplôme, carte bancaire ou prescriptions médicales... téléchargées par l'utilisateur. Celui-ci "pourra" ensuite déterminer quels éléments de ces données il souhaite partager avec des tiers.

## Thalès + Etat = contrôle total

THALÈS nous donne l'exemple d'une étudiante : "Lucie, jeune étudiante, sort de son lit. Au petit-déjeuner, sur son smartphone, un message du gouvernement lui signale qu'elle doit faire son rappel de vaccination. Arrivée à la fac où elle va passer un partiel, elle positionne le smartphone face à son visage pour activer la reconnaissance biométrique, ce qui génère un QR code que l'examinatrice souriante flashe pour l'identifier. Un peu plus tard, consultation chez le médecin : du même geste fluide [...] et cela jusqu'au coucher.

Plus le pouvoir se crispe, plus le contrôle et la gestion des populations devient une prérogative. Tout voir, tout entendre, tout "sentir" devient essentiel pour un État qui ne peut faire confiance en ses "sujets". Le panoptique étatique c'est pour bientôt. Les technologies ne sont pas neutres ! Utilisées en combinaison (biométrie, QR code, smartphone, internet, plateformes etc) elles permettent de former un réseau global dont les mailles se resserrent de plus en plus sur nos libertés. Leur développement est également lié à l'encadrement législatif qui dans nos démocraties libérales est souvent gage de légitimation... et de crédits conséquents. Heureux hasard ! Il se trouve qu'en juin 2021, la Commission européenne a acté par la voix du commissaire au Marché intérieur Thierry Breton, la

création d'un "Digital Identity Wallet" pour tout.e.s les Européen.ne.s. Un hasard ne venant jamais seul, nous apprenons que Thierry Breton est l'ancien PDG du groupe Atos récemment fusionné avec Thalès et que cette dernière est l'une des plus grosses boîtes françaises. Qui a parlé de conflit d'intérêts ?

## Luttons contre le portefeuille d'identité numérique

COMME tant d'autres avant lui, ce dispositif est présenté comme un outil destiné à faciliter la vie, permettant à l'utilisateur de stocker tous ses documents importants au même endroit pour les retrouver facilement, permettant de sélectionner les données personnelles qu'il va présenter à chaque interlocuteur. Mais une fois, que la majorité de la population l'aura adoptée, qui nous dit que cet "outil" ne deviendra pas obligatoire pour accéder à certains lieux publics... à l'instar du passe sanitaire ? Ce type de dispositif est d'ailleurs déjà utilisé dans certaines régions en Chine. Sans aller jusque-là, force est de constater qu'un tel dispositif faciliterait grandement la mise en place de mesures liberticides sur le modèle du passe sanitaire actuel.

Les phases de test de ce petit bijou de contrôle doivent commencer dès septembre 2022 dans tous les pays de l'UE. Mais ce dispositif ne pourra marcher réellement que si l'on accepte ses injonctions : il faut avoir un smartphone, s'identifier sur une plateforme puis s'auto-scanner le visage, montrer son téléphone etc. Tous ces gestes, ces achats, ces manières d'être, nous pouvons les refuser, et le plus tôt sera le mieux.

Alors refusons de nous auto-contrôler, refusons la biométrie, abandonnons les smartphones, combattons le techno-capitalisme !

Pour plus d'informations, lire Célia Izoard, *Bientôt le « portefeuille d'identité numérique », un cauchemar totalitaire* sur Reporterre.net.

---

## ÊTRE LIBRE

---

« Être libre, c'est être libre d'obéir  
au risque d'être mis au ban de la société. »

Olivier Véran, conférence de presse du 25/11

---

<http://collectifruptures.wordpress.com>

[contact-ruptures@riseup.net](mailto:contact-ruptures@riseup.net)

---

---

# La nouvelle vague

---

propagée par le collectif Ruptures

---

décembre 2021 - numéro 2

---

## ÉDITORIAL

Au sein de notre groupe, nous n'en finissons pas de nous poser cette question : pourquoi n'y a-t-il pas eu de grande mobilisation à gauche contre le passe sanitaire ou le confinement ? Pourquoi la gauche officielle, mais aussi l'extrême-gauche et les courants libertaires, sont-ils si peu présents (quasiment absents) dans la contestation du passe sanitaire ? Suffit-il qu'une personne associée de près ou de loin à l'extrême-droite manifeste contre le pass ou le vaccin, pour que la gauche s'efface dans ce combat ? (si la droite l'a touché, maintenant c'est tabou !) Ou alors, cette absence est-elle due à l'habitude de la gauche de demander simplement "plus de moyens", en laissant la question du projet de société au second plan ?

Au final, nous tâchons de comprendre pourquoi notre famille politique nous fait nous sentir à ce point orphelins et orphelines. C'est pourquoi nous avons lu - et apprécié - l'article des Anglais Tobi Green et Thomas Fazi Le naufrage de la gauche politique face au covid (1) qui livre une analyse très pertinente des raisons pour lesquelles la « gauche » (de type Obama ou Hollande) ne s'oppose pas au passe sanitaire, ne remet pas en cause les discours dominants, voue un culte aux experts scientifiques (issus de l'élite comme eux), et ne défend pas les intérêts des plus faibles (y compris des pays du Sud). Une réflexion que nous entendons poursuivre !

(1) <https://qg.media/2021/11/30/le-naufrage-de-la-gauche-politique-face-au-covid-par-toby-green-et-thomas-fazi/>

---

## C'EST À QUEL MOMENT QU'ON ARRÊTE D'OBÉIR ?

### LES BIBLIOTHÈQUES GRENOBLOISES EN LUTTE CONTRE LE PASS SANITAIRE

Les bibliothèques grenobloises viennent de connaître une lutte de quatre mois contre le contrôle du pass sanitaire. Pouvez-vous nous rappeler ce qui s'est passé ? Précédemment, durant les vagues successives de covid, les bibliothèques ont été considérées comme « essentielles » et n'ont jamais fermé, contrairement aux autres établissements culturels. Nous avons appliqué différents protocoles mais nous étions ouvertes. Le dernier en date était une jauge limitée du public, et on pensait que ça resterait comme ça. Et puis ça nous est vraiment tombé dessus le jour où ils ont voté le décret, la jauge de fréquentation étant supprimée pour être remplacée par le contrôle du pass. C'est allé très vite, en plein été. Pour nous, c'était inenvisageable. D'abord parce que les bibliothèques sont des lieux où l'accueil se fait sans condition et sans discrimination. Ce sont des lieux ouverts à tous et on n'a jamais demandé un seul papier à quelqu'un pour qu'il puisse entrer en bibliothèque. Ensuite, on est vraiment un service de proximité, avec des usagers qui viennent quotidiennement. Tu vois des usagers chaque semaine depuis des années avec qui tu échanges, qui te parlent de leurs soucis de santé, tu vois les gamins grandir, etc., et du jour au lendemain tu devrais les contrôler et leur dire « toi tu rentres, toi tu rentres pas » ? C'est pas

possible de casser ce lien avec le contrôle ! Et puis ça fait des années qu'on travaille auprès de publics éloignés de la lecture pour qu'ils franchissent la barrière symbolique de la bibliothèque, donc hors de question de rajouter une nouvelle barrière. Alors on a été une trentaine à envoyer une lettre commune de protestation à notre direction le 31 juillet. Dans cette lettre, on ne disait pas vraiment qu'on allait refuser, mais plutôt qu'on ne pouvait pas faire ça. Et puis à la mise en œuvre de la mesure, on a été une quinzaine à refuser dès le début d'appliquer la mesure. Ça venait du coeur, on a été plusieurs à dire « ça ne va pas être possible ». Ça a commencé comme ça, et malgré les pressions pendant deux semaines, on a refusé de contrôler le pass. La mobilisation était variable selon les bibliothèques, à Saint-Bruno et aux Eaux-Clares le pass n'était pas du tout contrôlé. Ça a tourné comme ça deux semaines, un mouvement de désobéissance civile plus qu'un mouvement syndical. Quelque chose proche de l'objection de conscience, où tu refuses d'appliquer un ordre hiérarchique. On est juste parties en disant : « on ne le fera pas ». A partir du 10 août, on a donc refusé de contrôler et on a maintenu les bibliothèques ouvertes

(suite page 2)

page 1

---

---

illégalement. Les syndicats n'étaient pas là et on était en dehors de tout cadre légal. On flipait un peu des sanctions, c'est vrai. Les cheffes qui assuraient l'intérim elles-mêmes étaient incapables de nous dire quelles sanctions on encourait en cas de refus. On avoue, ça faisait flipper mais on trouvait notre combat juste alors on a tenu bon.

Deux syndicalistes de la CGT qui avaient suivi la précédente lutte contre les fermetures de bibliothèques sont passés très rapidement nous voir. Ils nous ont dit « Vous avez allumé un incendie ! Ça va être compliqué de défendre ça au niveau syndical ». Il faut dire que notre refus ne rentrait pas vraiment dans le cadre syndical classique et ils ne voyaient pas trop quel levier syndical utiliser, si ce n'est celui de la sécurité des agents (risques de conflits avec les usagers). Et puis au final ils se sont laissés prendre par notre enthousiasme et notre détermination.

*Et au bout de ces deux semaines, ça a évolué ?*

Oui, ce qui s'est passé, c'est que les cheffes sont revenues de vacances et ont vu que c'était le bordel. Elles ont dit : « soit vous contrôlez, soit la bibliothèque ferme », en d'autres termes, on risquait de nous faire porter la responsabilité d'une fermeture administrative d'un équipement public en plus de refuser d'exécuter un ordre. Les syndicats ont alors posé un préavis de grève. Parce que la Ville nous menaçait de sanctions si nous persévérions dans notre refus, au motif que « la loi c'est la loi » et qu'en tant que fonctionnaires nous devons nous y plier. Ce qui est assez cocasse, c'est que cette volonté de vouloir nous sanctionner a fédéré contre elle l'ensemble des centrales syndicales de la Ville. Une intersyndicale au complet, ça faisait des années que ça ne s'était pas vu à la ville de Grenoble. On a donc été obligées de partir sur cette idée de grève, car la fermeture administrative aurait impliqué un motif supplémentaire de sanction. Au cours des réunions avec la direction que ça a déclenché, nos cheffes nous disaient « on est d'accord avec vous, le pass sanitaire en bibliothèque ce n'est pas une bonne idée. Mais la loi c'est la loi ». Comme le maire venait de publier une tribune dans *Libération* contestant le pass sanitaire, on leur a répondu : « OK. Alors faites preuve de courage politique ». Leur réponse, c'était qu'on est fonctionnaires, on est dans un Etat républicain, alors il faut obéir. Ah oui, il faut obéir ? Et si l'année prochaine on a Marine le Pen on va continuer à obéir ? C'est à quel moment qu'on arrête d'obéir ? Là, ils n'avaient plus grand-chose à répondre.

*Du coup, là, le 25 août, vous partez en grève reconductible sur cette question du pass sanitaire.*

Oui, et ça dure trois semaines ! Certaines bibliothèques ont beaucoup suivi, d'autres moins. On faisait des piquets de grève, on discutait avec les lecteurs. Les réactions étaient mitigées, la plupart des usagers comprenaient, d'autres non. C'était long et usant pour tout le monde

ces trois semaines en reconductible car les usagers, comme nous, avions envie de réouvrir les bibliothèques, faire notre boulot. Certaines collègues ont accepté de contrôler le pass pour ça, pour reprendre le travail et pour rouvrir les bibliothèques. Dans l'ensemble, les lecteurs nous soutenaient et trouvaient ça très bien qu'on lutte contre cette mesure. Une minorité était fâchée, ne voyant pas le problème de trier les usagers à l'entrée. D'autres étaient d'accord avec nous mais se sentaient pénalisés par la grève et la fermeture des établissements. Après plusieurs semaines avec des fermetures des collègues aussi, disaient « on a besoin d'ouvrir, de voir le public. Tout le monde fatiguait. On a alors décidé de partir sur deux jours de grève par semaine, le mercredi et le samedi en général. Notamment aussi parce que c'est le moment où les bibliothécaires du reste de l'agglomération ont commencé à se mobiliser, et à se mettre en grève tous les mercredis et à venir à nos rassemblements.

*Ça implique combien de personnes ?*

C'est difficile à chiffrer. Par exemple, on a signé une lettre, pas seulement celles qui refusaient, mais aussi celles qui contrôlaient, pour différentes raisons, mais qui y étaient opposées. Là, il y a eu 75 signatures. À mettre en rapport avec le personnel des bibliothèques de la Ville, environ 150 personnes y compris les responsables, les administratifs, ceux qui ne sont pas en contact avec le public. Et y compris aussi les auxiliaires, c'est-à-dire les contrats précaires. Elles, on a refusé de les impliquer car ça les aurait mis en danger pour leur carrière dans le réseau des bibliothèques : elles ne font donc pas partie des 75 signataires.

C'est compliqué de dénombrer même les grévistes. Il y a bien un noyau dur de 35 personnes. Mais en plus certaines collègues ont fait des grèves à la demi-journée ou à la journée... Ce qui est assez exceptionnel, c'est qu'on a réussi à composer avec tout le monde, y compris celles qui ont décidé de contrôler après avoir d'abord refusé. On a essayé de respecter les positions de chacune. Il y avait des positions hyper différentes ! C'était compliqué d'ailleurs, pour les cheffes : certaines collègues acceptaient de contrôler un jour... puis refusaient le lendemain ! C'était un bordel sans nom. « Ah j'ai vu que tu m'as mis sur le planning du contrôle, mais aujourd'hui je ne contrôle pas » « Quoi ?? Mais hier tu as contrôlé ! » « Oui, mais je t'ai dit de me demander tous les jours, et aujourd'hui je ne contrôlerai pas ».

*Et concernant les sanctions ?*

Depuis le début, y compris pendant la première semaine « de souplesse » accordée par le gouvernement pour le contrôle du pass, on a été menacées par notre employeur. Dès le lendemain de notre premier refus on avait déjà une lettre d'avertissement, un rappel à l'ordre sur le devoir d'obéissance et des menaces. Les réunions avec la direction n'avançaient à rien, en partie à cause de la raideur du directeur du personnel, Pierre Mériaux.

---

C'était un dialogue de sourds, il nous menaçait de sanctions sans nous dire lesquelles ! Le brouillard. Ça nous a fait peur, mais après avoir réfléchi, on s'est dit que c'était du bluff, et qu'avec les primaires écolo auxquelles se présentait le maire Eric Piolle ça ne leur ferait pas bonne presse. On n'y croyait donc pas trop et on arrivait à convaincre les collègues de se motiver.

On savait aussi qu'à partir du 30 septembre on devrait contrôler les 12-17 ans, alors que jusque là le pass ne concernait que les majeurs. Ça a remotivé les collègues, notamment en jeunesse. À ce moment-là, les chefs n'en pouvaient plus. Chaque jour, ils nous demandaient si on acceptait de contrôler. Et si on refusait ils nous envoyaient, chaque jour, un mail nous menaçant de sanctions.

Mériaux, le directeur du personnel, nous a alors proposé une « sortie de crise ». Ils ont donc fait comme à Lyon : ils ont exempté de contrôle les 12-17 ans, ainsi que les personnes qu'on accueille dans les groupes d'Action socio-linguistique ou de la Plateforme Mobilité Emploi. Et en échange, on devait arrêter notre grève. Nous on a dit que ça ne suffisait pas, que pour nous c'était tout le monde ou rien.

Et puis en parallèle, Mériaux a décidé qu'il y avait deux types de refus : les personnes fragiles et celles qui font ça pour raisons politiques. Ils ont voulu diviser les rangs, mais ça n'a pas marché. On a été une quinzaine à prendre rendez-vous à la médecine du travail. Selon la médecin, recevoir quotidiennement des mails nous disant qu'on allait être sanctionnées, sans savoir quelle sanction, cela s'apparentait à du harcèlement. En plus il y avait à ce moment-là plein d'arrêts maladie tant on était épuisées par l'ambiance délétère avec les responsables. À ce point-là ça ne s'était jamais vu : certaines bibliothèques ne tournaient plus, les cheffes venaient faire des remplacements.

Mi-octobre, il y a eu un tournant. Ils ont vu qu'on continuait, qu'on était déterminées malgré les menaces. On a alors reçu un message de la directrice qui nous a dit que si on persévérerait, il allait y avoir des sanctions. Là, tout le monde a commencé à flipper. Il y a eu une grande vague de peur. C'est à partir de ce moment que quatorze collègues ont reçu des convocations à un entretien disciplinaire. On était fatiguées après des mois de lutte, beaucoup étaient en arrêt de travail, l'ambiance au travail était dégueulasse avec nos cheffes, le travail prenait du retard à cause des grèves, on voyait des collègues qui jusque-là refusaient se mettre à contrôler, on a failli lâcher à ce moment-là. On s'est mises à douter. Il y avait de bonnes raisons de douter, mais on a été quelques-unes à dire « moi je peux pas, c'est viscéral, alors je ne vais pas le faire ». Comme on a été quelques-unes à affirmer qu'on ne contrôlerait pas, ça a motivé du monde. Certaines de celles qui s'étaient remises à contrôler se sont dit « non, mais en fait je ne vais pas faire ça ». Sur les quatorze convoquées, deux collègues sont passées en entretien. Et là la direction a proposé de vraiment

négoier et de reporter les convocations à une date ultérieure. Ils ont proposé de mettre en place dans les bibliothèques des « bornes d'auto-contrôle », pour que les agents n'aient plus à contrôler. Les syndicats nous ont fait des retours en AG, et on a posé des conditions : amnistie de toutes les convocations, nettoyage des dossiers administratifs, et suivi par le CHSCT de la mise en place des bornes. En gros : on n'oblige pas les collègues à être devant la borne, et si les gens ne se contrôlent pas, ce n'est pas notre problème. Et c'est ce qui a mis fin à la lutte. Mais le mouvement continue au niveau national, avec la prochaine mobilisation qui est fin janvier.

*Tout ça en quatre mois ! Ça a dû être intense ! Mais alors vous êtes contentes ? C'est une victoire que vous avez obtenu ?*

C'est une victoire, oui, mais une victoire amère. Certes, on a fédéré l'ensemble des centrales syndicales de la mairie, ce qui au sein de la Ville de Grenoble ne s'était pas vu depuis très longtemps. On a tenu dans la durée : quatre mois de lutte, trente jours de grève, quatre mobilisations nationales suivies massivement dans toute la France. On a eu énormément de soutien de la profession au niveau national, des usagers ou des habitants. On n'a pas eu de sanctions. On a réussi à ce que les 12-17 ans ne soient pas contrôlés. Tout ça c'est une victoire. Mais en même temps, le pass continue. Voilà : toi, moi, on va rentrer dans les bibliothèques sans bipper notre pass. Mais par contre tous les gens que les bibliothèques ont du mal à toucher, qu'elles ne touchent plus depuis un moment, eux ils ne vont jamais faire ça, ils ne vont pas frauder. Les pauvres, les gens qui ne sont pas super à l'aise avec la culture, qui ont du mal à rentrer, ces gens-là ne vont jamais frauder. Ils vont juste ne plus venir, s'auto-exclure. C'est particulièrement sensible dans les milieux populaires. Ce sont des gens qui avaient du mal à venir avant, et encore plus depuis le confinement. Le pass sanitaire a aggravé la situation qu'on avait un peu réussi à redresser. Et là, de nouveau : bam !

Et puis c'est encore des bornes, c'est encore de l'automatisation. Déjà que la Ville nous avait imposé les automates de prêt cette année et qu'on n'a pas eu l'énergie de lutter contre leur instauration suite à notre précédente lutte contre la fermeture des bibliothèques en 2016. Un usager m'a dit récemment : « On est accueilli par une première machine, et ensuite par une deuxième machine. ». On était déjà en train de s'habituer à être contrôlés par des gens, et là on va s'habituer à s'auto-contrôler ! C'est complètement fou, et je trouve très dur de placer les gens dans cette situation.

---

Par souci d'épargner à la Ville (et aux bibliothécaires) les tracas qu'infligeraient de nouvelles sanctions, nous avons anonymisé ces propos recueillis le 9 décembre 2021. En outre, nous avons par défaut conjugué au féminin tout ce qui concernait cette profession majoritairement féminine.